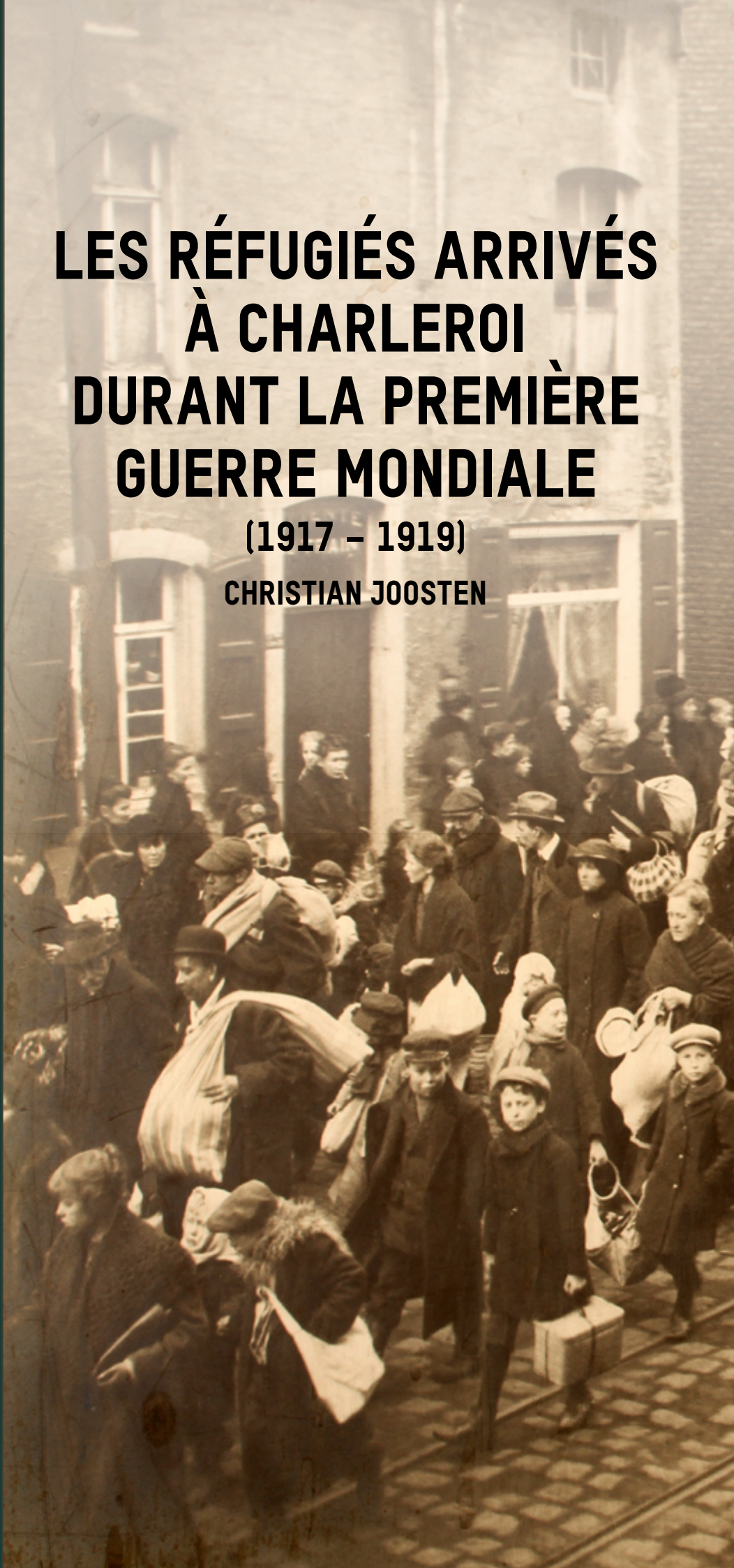




LES RÉFUGIÉS ARRIVÉS À CHARLEROI DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

(1917 - 1919)

CHRISTIAN JOOSTEN



CHARLEROI
ARCHIVES

NOVEMBRE 2018 - N°1

Si les commémorations de la fin de la Première Guerre mondiale rappellent à juste titre le sacrifice des millions de soldats, il est utile de se souvenir également des millions de déplacés en montrant toute l'étendue des drames quotidiens des civils jetés sur les routes aux sons des canons.

INTRODUCTION

C'est un registre « anonyme » retrouvé parmi les registres de Population de Charleroi. Avec sa reliure cartonnée, épaisse, arrondie aux angles et dont le dos manque, il laisse apparaître les différents cahiers qui le composent. La couverture toilée, usée par les ans, est déchirée en plusieurs endroits. Sans étiquette ni page de titre, chacun des 300 folios (pages) est numéroté dans l'angle supérieur droit et imprimé en deux langues : le français et l'allemand.

Il recense 952 personnes, des réfugiés principalement de nationalité française, et autant de destins. Tous sont arrivés à Charleroi

entre mars 1917 et février 1919. Combien de femmes, d'hommes, d'enfants? Un métier? Une famille? Et puis, au bout du compte, un potentiel retour à la maison? Autant de questions dont les réponses sont parfois nettes, parfois à nuancer.

C'est précisément là que réside l'objet de cet article : partir du contenu de ce registre, en tirer de grandes lignes statistiques et, dans un second temps, renforcer le propos ou y apporter un éclairage plus mesuré. Cet article ne fait pas non plus le tour de la question mais se veut une porte ouverte aux chercheurs sur un matériau parfois négligé que sont les registres, les listes et autres recensements.

Lfd. N°	VOR UND ZUNAME	Geburts Datum	Geburtsort Provinz	Von welchem Ort in dem gekommen	Vollständige Wohnort- und Hausnummer Name des Quartiers	Staats- gebürtlich	PERSONALBESCHREIBUNG					BEMERKUNGEN
							Größe	Haar	Barb	Augen	sonstige	
N° d'ordre	NOM & PRÉNOMS	Date de Naissance	Lieu de Naissance Province	De quelle localité le réfugié est-il venu? Et quand?	Domicile exact actuel Rue et N° de la maison Nom de l'édifice	National	SIGNALEMENT					OBSERVATIONS
							Taille	Cheveux	Barbe	Yeux	Signes particuliers	
1	Boyan Charles Robert P. Boynard	3 1893	Pharville Lune	Pharville entre Epailly & Lune le 12. 3. 1917	Boynard Rue St. Charles N° 11 Char N. Tourcoing							RAPATRIE le 29. 09. 1917
2	Samart Rayle Eug. Jean Charles	14 1862	Belval Nord	Belval le 10. 10. 1917	Belval Rue N. 10 Char N.							RAPATRIE le 29. 09. 1917
3	Boisuy Eugène	14 1877	Harvill Nord	Harvill le 11. 1. 1917	Harvill Rue N. 10 Char N. Tourcoing							Rapatrié le 12. 10. 1917
4	Amette Lucie Eug. Boissy Fernand	8 1874	St. Nord	St. le 11. 1. 1917	St. Rue N. 10 Char N.							Rapatrié le 12. 10. 1917
5	Boisuy Lucie	1 1877		St. le 11. 1. 1917	St. Rue N. 10 Char N.							Rapatrié le 12. 10. 1917
6	Boisuy Fernand	30 1877		St. le 11. 1. 1917	St. Rue N. 10 Char N.							Rapatrié le 12. 10. 1917
7	Langlet Gabrielle Eug. René Edmond	21 1876	Roubaix Nord	Roubaix le 11. 1. 1917	Roubaix Rue N. 10 Char N. Tourcoing							Rapatrié le 12. 10. 1917
8	Boisuy Gabriel	15 1876	Pharville Nord	Pharville le 11. 1. 1917	Pharville Rue N. 10 Char N.							Rapatrié le 12. 10. 1917
9	Boisuy Lucie	28 1877	Pharville Nord	Pharville le 11. 1. 1917	Pharville Rue N. 10 Char N.							Rapatrié le 12. 10. 1917
10	Boisuy Jeanne Gabrielle P. Boynard Edmond Charles	10 1860	Pharville Nord	Pharville le 11. 1. 1917	Pharville Rue N. 10 Char N.							Rapatrié le 12. 10. 1917

[Registre des réfugiés français 1917-1918], folio n°56
[Fonds 14-18, Archives de la Ville et du CPAS de Charleroi]

LE MATÉRIAU EN TANT QUE TEL...

Similaire dans sa présentation à un registre de Population, le registre des réfugiés arrivés à Charleroi est toutefois structuré d'une manière bien différente.

Sur les 300 folios qui composent le registre, seul un tiers des pages environ est utilisé ; l'idée étant d'enregistrer, dès leur arrivée, les personnes séjournant dans la ville. À chaque ligne, une personne, et pour chacune d'elle, les informations utiles, placées en colonne, comme son nom et prénom, sa date et lieu de naissance. Sont également inscrits la localité d'où le réfugié est originaire, la date de son arrivée et l'endroit où il loge à Charleroi. Parfois aussi se retrouvent enregistrées des caractéristiques physiques (taille, cheveux, barbe, couleur des yeux) ou d'autres signes distinctifs (cicatrices, handicaps). La dernière colonne se réfère aux mentions diverses, comme les indications de déménagement ou de rapatriement, les décès...

Bien qu'établi comme un long listing des personnes arrivant à Charleroi, on constate assez rapidement des « problèmes chronologiques ». Dès la première page, Marie-Thérèse Desplanches, enregistrée avec ses 4 enfants en date du 14 mars 1917, voit ses 2 jumelles, nées à Charleroi le 20 mars, inscrites à la suite. Vient ensuite une certaine Marie Angelina Warin dont la date d'inscription est le 28 mars alors que ses enfants le sont depuis le 15 mars. Les premiers réfugiés arrivés le 9 mars 1917 n'apparaissent quant à eux qu'en page 57.

Outre cette non-chronologie, le registre est segmenté en différentes parties. Cette découpe conforte l'impression d'avoir une sorte de volume centralisateur des arrivées à Charleroi, et non un registre de « premier rang » ; celui d'un employé à un guichet accueillant les réfugiés les uns à la suite des autres.

Si les 28 premières pages recensent 272 noms de personnes arrivées en mars 1917, le lecteur est confronté par la suite à quelques pages blanches. S'ensuit, sur 5 pages (des folios 38 à 42), les 44 religieuses Augustines de Saint-Quentin et leurs accompagnants, arrivés le 11 mars 1917. Ces dernières sont reprises sous une seule adresse à Charleroi : le 28, rue de l'Athénée. Cette adresse est celle des Dames de Saint-André, qui les accueilleront jusqu'en septembre 1918.

18 autres réfugiés sont regroupés (folios 44 et 45) à l'adresse de l'hôpital civil de Charleroi, boulevard Jacques Bertrand, n°5. Sept noms (folio 47) sont également indiqués comme séjournant au home Saint-Vincent, au n°2 de la rue Ferrer. Tous sont inscrits entre le 11 et le 16 mars 1917.

Suivront alors 629 personnes (du folio 49 au 110) dont les dates d'inscription s'écoulent entre mars 1917 et février 1919. Il n'est nulle part fait mention d'une clôture d'activité liée à la création du volume, laissant ainsi les 190 derniers folios vides.

Au total, le registre contient les références de 952 personnes, dont l'arrivée et l'inscription dans la commune couvre une période allant du 9 mars 1917 au 24 février 1919.

LES ÉVACUATIONS DE SAINT-QUENTIN EN 1917 ET DU NORD EN 1918. REGARDS SUR LES MOUVEMENTS DE RÉFUGIÉS VERS LA BELGIQUE

Mars 1917. Au sortir de ce troisième hiver de guerre, l'Allemagne se remet difficilement des lourdes pertes subies lors des campagnes de Verdun et de la Somme. Le général Ludendorff planifie alors l'opération « Alberich », une politique de la terre brûlée visant à réduire le front situé dans le Nord de la France sur 40 km environ, et ce pour permettre à ses troupes de se renforcer.

Cela fait également un mois que les Allemands dynamitent les villages autour de la ville de Saint-Quentin. Aux privations multiples d'une guerre qui s'enlise, s'ajoute le déracinement de la population. Jour après jour, les habitants de Moy, Neuville-Saint-Amand, Essigny-le-Petit... n'ont que peu de temps pour emporter avec eux le strict minimum. En effet, l'Occupant fait la razzia sur les vêtements, le métal, tout ce qui peut aider l'effort de guerre. Les rations alimentaires sont encore amoindries. *« On a vu, le 17 février, un nuage noir flotter au sud-ouest de la ville. Ce serait le Grand Séraucourt qui s'en serait allé en fumée avec ses deux sucreries et ses fermes considérables. [...] Hindenburg, se murmure-t-on à l'oreille, voudrait créer un désert entre la ligne française et celle qu'il se fixe en cas de retraite »*^[1]. Les déplacés s'entassent par centaines dans des trains transitant par Saint-Quentin sans savoir toujours jusqu'où ira le voyage.

À Saint-Quentin même, on pressent l'évacuation prochaine de la ville et de ses 42.000 habitants. Celle-ci est ordonnée le 28 février 1917 ; la population l'apprenant par voie d'affiches, placardées en rues. L'armée allemande se fait alors plus présente aux carrefours. Dès le 1^{er} mars, des feuilles rouges distribuées aux personnes indiquent l'heure du départ, ne leurs laissant alors que quelques heures pour faire leur bagage. Deux trains partent chaque jour et ce, jusqu'au 18 mars. On ravitaille la population avec des biscuits et du lait en boîte pendant que les infirmières de la Croix-Rouge aident les malades et les pensionnaires de l'hospice à embarquer dans les convois. Officiellement évacuée et vidée de ses habitants le 20 mars 1917, la ville devient alors le théâtre d'un pillage systématique.

Si, dans un premier temps, les trains de réfugiés composés de wagons à bestiaux s'arrêtent à Maubeuge ou Péronne (en France), ils vont très rapidement par la suite se diriger plus au nord avec, comme destinations Mons, la Louvière, Charleroi... *« Ce départ, même forcé, pour la Belgique était pour nous tous une raison d'espérer en des jours meilleurs »*^[2]. Après un voyage de près de 24 heures entrecoupé d'haltes diverses, c'est l'arrivée et l'accueil, la prise en main des réfugiés par les Comités de secours. Après un premier repas offert, un recensement et une visite médicale sont effectués. Commence alors la répartition des familles au sein des institutions communales et chez les particuliers. Philippe Bertaux, inspecteur du Service des évacués français, évoque en 1918 le chiffre de 156.000 Français répartis en Belgique.

Aux réfugiés français viennent s'ajouter les Belges fuyant les Flandres, que l'on estime également à 150.000. Cette population s'écoule principalement dans les villes et villages des provinces du Hainaut et de Namur. À la même époque, on estime également à près de 325.000 personnes^[3] la population belge partie se réfugier en France depuis le début du conflit.

Cette cohabitation forcée entre Belges et Français connaîtra des moments de crispations, dont la pierre d'achoppement sera bien entendu le ravitaillement. D'autres problèmes de mœurs apparaissent comme un risque pour la population belge avec un afflux de femmes voyageant seules. Cette cohabitation durera de quelques mois à plusieurs années avant un retour en France, un nouveau départ dans des régions que la guerre aura dévastées.

Pour comprendre tout à la fois l'ampleur des mouvements de réfugiés ou le type de population déplacée, le registre étudié servira de base à la réflexion. S'il ne donne pas l'ensemble des réponses, il s'ouvre à une série de pistes de réflexions, à la compréhension de cette thématique difficile.

LECTURE STATISTIQUE DU REGISTRE, OU POSER UN PREMIER REGARD SUR SES RÉFUGIÉS

NOMBRE ET NATIONALITÉS

Avec 906 ressortissants sur 952 (soit 95 % !), l'immense majorité des réfugiés accueillis sont français. Suivent 41 Belges, pour 1 Suisse, 1 Allemand et 3 personnes pour lesquelles la case « nationalité » a été laissée vierge.

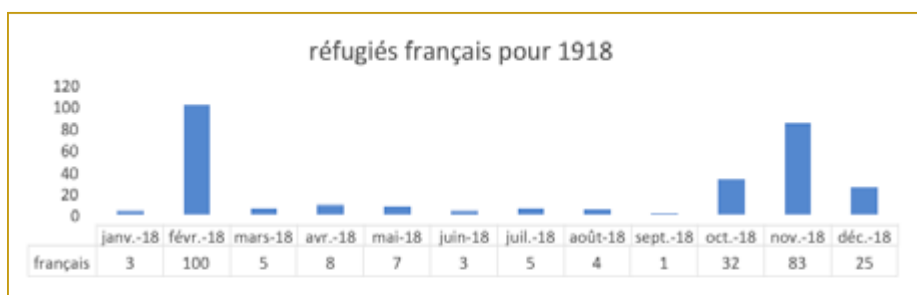
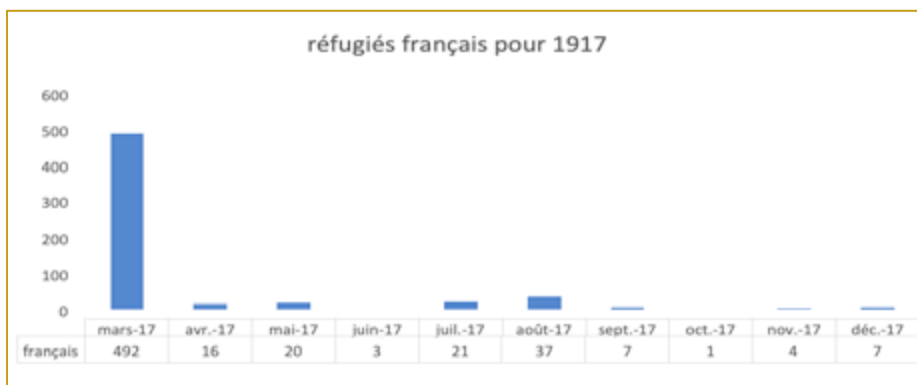
Le fait que Belges et étrangers soient ainsi référencés ensemble démontre que le registre se focalise bien sur la notion de « réfugiés » de guerre et ne différencie donc pas les mouvements internes de la population belge sur le sol national (comme lors d'un déménagement, par exemple), des mouvements d'étrangers sur le sol national qui, eux, étaient plus du ressort de la Police des étrangers.

ANNÉE	FRANCE	BELGIQUE	SUISSE	ALLEMAGNE	NON-DÉFINI	Total/an
1917 (de mars à décembre)	608	8	0	0	0	616
1918 (année complète)	276	32	1	0	0	309
1919 (janvier et février)	14	1	0	0	1	16
Non datée	8	0	0	1	2	11
Total	906	41	1	1	3	952

Si le tableau ci-dessus fait correspondre le nombre de réfugiés, par nationalité et par année de guerre, à la masse totale de réfugiés enregistrée au travers de ce registre, on ne peut que constater l'afflux massif de citoyens français en 1917. En effet, le chiffre de 608 personnes, soit près des 2/3 du nombre total de réfugiés accueillis à Charleroi, est pour le moins interpellant si on le compare aux années suivantes. Il faut cependant quelque peu pondérer l'importance de ce chiffre.

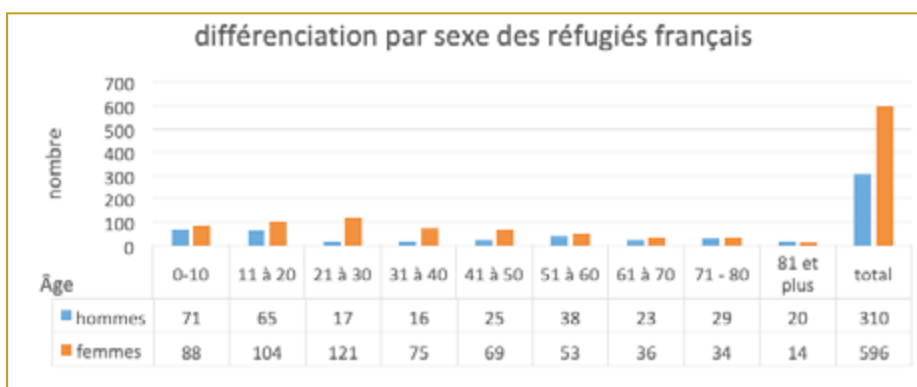
Au regard de l'année 1917, le seul mois de mars amène sur Charleroi 492 des 608 réfugiés français, les 116 autres s'égrainant sur les 9 mois restants de l'année. En ce sens, l'impact de l'évacuation des habitants de Saint-Quentin à la veille de la bataille est incontestable. Cette évacuation massive est d'autant plus à considérer que, si on regarde l'année 1918 et le conflit mondial se crispant tout le long du département du Nord de la France, on remarque une suite continue d'arrivées de réfugiés et non pas un afflux tel que celui constaté pour mars 1917. Même si en février, octobre et novembre 1918, des pics de réfugiés venant principalement de Valenciennes, Anzin, Bruay-sur-Escaut ou encore Marly sont à remarquer, ils n'auront pas la même ampleur que pour Saint-Quentin.

Après ce dernier pic de novembre 1918, on constate une rapide diminution du nombre de réfugiés. De 83 pour novembre, on passe à 25 pour décembre. En janvier et février 1919, les deux derniers mois référencés par le registre, le nombre d'enregistrements tombe à 12 et 2.



Enfin, l'accueil en mars 1917 des sœurs Augustines de Saint-Quentin et de leurs accompagnants (soit 44 personnes) n'est pas négligeable puisque c'est presque 10 % du nombre total du mois.

En ce qui concerne l'échantillon bien plus modeste des Belges (41 personnes au total), si les arrivées à Charleroi sont très erratiques, on peut noter cependant deux périodes plus marquées: en février 1918 (8 arrivées) et en novembre de la même année (14 personnes). Les autres nationalités, suisse et allemande, ne sont représentées que par une seule personne, ce qui est trop anodin pour en tirer une conclusion.



Remarque: Lors du décompte, les 6 hommes et 2 femmes dont les arrivées ne sont pas datées ne sont pas pris en compte dans les colonnes « par âge ». Cependant, ces personnes apparaissent bien dans le chiffre total des hommes et femmes accueillis sur Charleroi.

Le rapport hommes/femmes n'est en soit pas étonnant puisqu'en 1917, la mobilisation générale des hommes adultes battait son plein depuis bien longtemps. C'est pourquoi on retrouve principalement pour le sexe masculin, des enfants et des personnes plus âgées, alors qu'une certaine logique dans la pyramide des âges pour les filles est respectée.

Quand on voit qu'arrive à Charleroi comme réfugié un homme entre 21 et 30 ans pour 7 femmes, on ne peut que constater le lourd tribut dans les familles françaises d'une jeunesse au front. Le rapport reste de 1 pour 5 dans la tranche d'âge allant de 31 à 40 ans et de pratiquement 1 pour 3 dans la suivante.

PROFESSION, SIGNALEMENT ET SIGNES PARTICULIERS?

Bien que la mention soit reprise dans le registre, et donc a priori à remplir par le(s) préposé(s), on constate que seule 1 personne sur 3 environ a une « profession » (soit 370 références). Ce chiffre reprend également les 45 mentions « sans » (profession, ndla), les 65 « ménagères », 3 « écoliers / étudiants » et la « pupille de l'assistance sociale ».

Parmi les métiers référencés, un large panel des secteurs d'activités et des classes sociales est représenté. Outre les membres du clergé et autres ordres religieux, on pointe plusieurs industriels et professions libérales (notaire, avocat, docteur). Parmi les ouvriers, on dénombre une bonne vingtaine de personnes issues de l'industrie textile ainsi qu'une quarantaine de houilleurs et manoeuvres, des agriculteurs..., mais aussi un grand nombre de personnel de maison (environ 40 personnes) (servantes, cuisinières, bonnes d'enfants et autres chauffeurs/cochers). Relevons pour l'exemple quelques professions particulières comme un compositeur de musique, une professeure de piano, un artiste, le Consul de Belgique à Saint-Quentin, mais également le secrétaire du vice-consulat d'Espagne.

Enfin, notons la présence de 5 prostituées apparaissant sous 3 appellations différentes : « fille cartée », « fille publique » et « prostituée ».

En ce qui concerne le « signalement » reprenant la taille, la couleur des yeux, des cheveux et le port d'une barbe, complété par une colonne pour les « signes distinctifs » (infirmités éventuelles, cicatrices...), on est confronté aux mêmes manques que pour les professions. Environ 220 signalements sont répertoriés plus ou moins clairement. Si certaines tailles sont indiquées précisément, les mentions « petite », « moyenne » ou « grande » apparaissent tout autant. Et quant aux signes distinctifs, on comprendra aisément la mention « cicatrice au pouce de la main droite » (folio 53, n°6) ou « amputée de la main droite » (folio 68, n°9), mais moins l'intérêt de « malade » (folio 54, n°1) ou encore « mi-chauve » (folio 52, n°3).

Il n'en reste pas moins que si l'indication de tels renseignements peut se comprendre dans le cadre d'un contrôle des personnes ou dans des missions de police, on peut se questionner sur la réelle pertinence des données récoltées, tant quantitativement que qualitativement. À titre d'exemple, l'ensemble des sœurs Augustines de Saint-Quentin ont un signalement complet alors que les prostituées n'en ont pas. Il semblerait donc que, dans un premier temps, la volonté ait été de recenser au mieux les différents individus, mais que, devant le grand nombre d'arrivées de réfugiés à insérer, les rédacteurs du registre aient paré au plus pressé en n'indiquant que les renseignements les plus directement utiles.



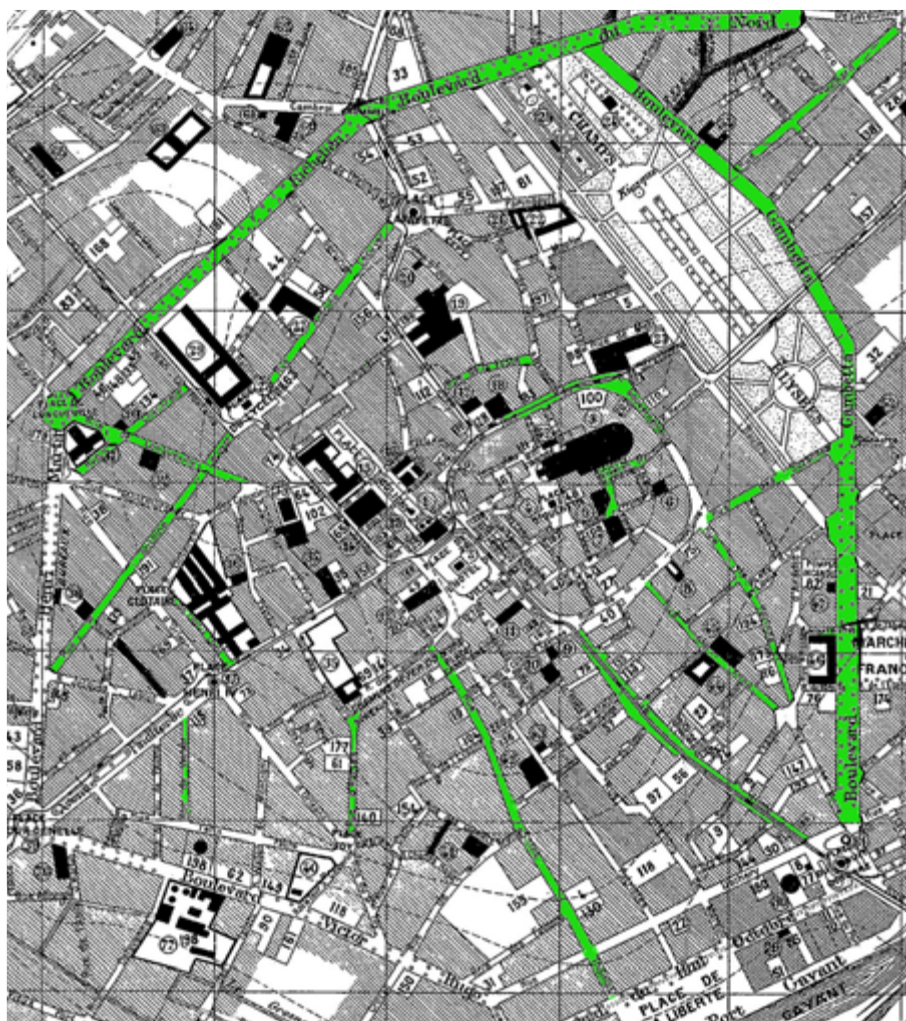
Gilly, arrivée des réfugiés
en provenance de Saint-Quenti
(Archives de la Ville de
Saint-Quentin).

ANALYSER ET RECONTEXTUALISER L'ARRIVÉE DES RÉFUGIÉS

Le décompte effectué par commune de départ (voir Annexe 1) permet de mettre en lumière le trajet des réfugiés avant leur arrivée à Charleroi. Au début, on perçoit très clairement l'arrivée de convois en provenance directe de Saint-Quentin. Par la suite, une majorité de transits se fait via d'autres communes françaises ou belges afin de permettre de probables regroupements (familiaux ou entre voisins, connaissances) s'étalant sur le reste de l'année. Et si, en 1918, il arrive encore des Saint-Quentinois, c'est seulement par ces chemins de transit et en quantité bien inférieure.

L'année 1918 apportera à la ville de Charleroi son lot de Nordistes. Et même si la quantité totale de réfugiés arrivant est moindre, les problèmes d'accueil ne sont pas plus résolus pour autant; ces personnes viennent s'accumuler aux précédentes, et surtout aux divers déplacés « intra-Belgique » charriés par la guerre.

Vu le grand nombre de Saint-Quentinois présents dans le registre et pour lesquels une adresse française était indiquée, une réflexion s'est imposée sur l'organisation de l'évacuation. Les Allemands ont-ils transféré la population « par quartier » ou les réfugiés provenaient-ils de différentes zones de la ville ?



Plan de la Ville de Saint-Quentin (1910)
(Archives de la Ville de Saint-Quentin).
Les zones en vert sont les rues connues
dont les réfugiés sont issus.

En reportant sur un plan de Saint-Quentin les adresses des évacués, on constate effectivement une zone privilégiée à l'intérieur des grands boulevards Richelieu, du Nord et Gambetta, sans pour autant en déduire l'évacuation complète de cette zone. Il est très probable que, plus densément peuplée, cette partie de la ville ait de toute façon fait l'objet de plusieurs convois. Il faudrait également partir de la population présente en mars 1917 sur cette zone pour savoir si les Saint-Quentinois accueillis à Charleroi représentent une part non négligeable des quartiers évacués.

En marge des flux constatés par les arrivées successives de réfugiés, le registre indique également 6 naissances enregistrées à Charleroi de parents réfugiés français. Ce chiffre n'est cependant pas représentatif de la totalité des naissances similaires durant cette période. En effet, les Archives de la Ville et du CPAS de Charleroi détiennent un dossier⁽⁴⁾, certainement pas exhaustif, sur les naissances de réfugiés français. En égrainant les formulaires actant des naissances, la dernière référence conservée porte la mention «naissance n°67», ce qui laisse très clairement sous-entendre que le nombre de naissances est bien plus élevé que ce que ne révèle le registre conservé, et ce même si on prend en considération que des communes voisines de Charleroi dépourvues de maternités aient envoyé les futures mamans vers Charleroi.

Pour l'anecdote, les déclarations de naissances enregistrées aux Hospices civils de Charleroi sont rédigées sur les formulaires habituellement réservés aux décès. Les mentions concernant le défunt sont ainsi barrées et remplacées par celles de la mère et de l'enfant.

Naissances
n° 49

Naissance
DÉCLARATION DE DÉCÈS

Hospices Civils de Charleroi

Je soussignée, Directrice de l'Hôpital Civil de Charleroi, pour me conformer aux dispositions de l'article 80 du Code Civil, donne avis à Monsieur l'Officier public, chargé de recevoir les actes de l'état-civil

que j'ai nommée *Alice Katzenroth* née le *20 novembre 1898*

profession d' _____

filie de *Louis Katzenroth* né à *Paris*

et de *Louise Motté* décédée à *S^t Quentin*

épouse de *Robert Jean*

né le *20 janvier 1898* à *S^t Quentin (Aisne)*

province d' _____

domicilié à *S^t Quentin* province d' _____

entrée au dit Hôpital le *11* du mois de *mars* mil neuf cent *17* *est accouchée*

ce jour'hui, le *19* du mois de *mars* mil neuf cent *17* *est morte*

à *9* heures du *matin* d'un *enfant du sexe féminin* par suite de _____

Marie Louise Georgette Paula

Fait à Charleroi, le *19* du mois de *mars* mil neuf cent *17*

LA DIRECTRICE.
E. S. Clément

Certifié véritable par le soussigné médecin chargé du service du sanatorium :

X. H. ...

A CHARLEROI, le *21 Mars* 19*17*

Charleroi, hospices civils.
Déclaration de naissance effectuée sur un document de décès, datant du 21 mars 1917 (n°49) (Fonds 14-18, Archives de la Ville et du CPAS de Charleroi).

OU LES RÉFUGIÉS ÉTAIENT-ILS LOGÉS?

En 1917, Charleroi compte 29.284 habitants. La population, dont les chiffres sont restés relativement stables depuis le début du conflit, subit cependant en plein les privations de l'Occupant. La Ville est ruinée depuis le « Traité de Couillet » d'août 1914 pour lequel les Allemands avaient exigé 10 millions de francs d'indemnité de guerre et pratiquement 200 tonnes de matériels (viandes, avoine, pains, conserves...) pour ne pas détruire Charleroi. Déjà saignée par les pillages et les morts au passage des troupes, la ville partiellement incendiée croulait depuis lors sous les difficultés liées au rationnement.

C'est dans ce contexte de tensions qu'arrivèrent les premiers convois de réfugiés de mars 1917. Et si les autorités allemandes restèrent pour le moins fermes par rapport à ces nouveaux arrivants, l'accueil de la population vint largement compenser cette froideur. Ce n'était, somme toute, qu'un juste retour des choses. En août 1914, Saint-Quentin accueillit des milliers de civils belges fuyant la guerre.

En parcourant le registre, on trouve plus de 220 adresses différentes à Charleroi. Certaines structures, comme le Collège des Jésuites ou les sœurs des Dames de Saint-André, accueillent respectivement 292 réfugiés pour l'un et une quarantaine pour l'autre. L'hôpital civil de Charleroi sert aussi d'hébergement pour 23 personnes.

Quelques grandes familles de Charleroi, telles les Dewandre, qui comptent à cette époque l'Échevin de l'Instruction publique Franz Dewandre, mais aussi les Ernst, Lambert... ouvrent leurs portes. Les tavernes et hôtels offrent également des chambres. Il n'est dès lors pas étonnant de retrouver quelques adresses réputées de l'époque, comme l'Hôtel du Hainaut (Place de la Station, n°11), l'Espérance hôtel, localisé au n°2 de la même place, la Taverne liégeoise (rue de l'Ecluse, n°16), l'Hôtel de l'Europe (rue du Collège, n°27), ou encore l'hôtel Sieberts, quai de Brabant. Cependant, les soutiens les plus modestes restent la règle.

Si la plupart des réfugiés ont une adresse clairement identifiée, on note le cas des familles Montagne, Boulet et Carpentier – probablement apparentées –, arrivées le 19 novembre 1918, dont un membre est marinier, et l'adresse de résidence: « près de la prison, en bateau ». Ou encore celui d'Albin Michel, houilleur évacué d'Hénin-Liétard et arrivé en janvier 1919, qui habite rue Grande, n°31, dans une roulotte.

Bien souvent aussi, l'adresse indiquée n'est qu'une « étape » dans le périple des réfugiés. Certains trouvent un logement pour une longue durée, mais de nombreuses mentions de mouvements sont indiquées vers des communes limitrophes de Charleroi, voire bien au-delà de la région. Il est cependant impossible de savoir si ce déménagement est dû à un transit d'un logement précaire vers un autre de plus longue durée ou s'il est lié à un regroupement familial, ou même s'il s'effectue dans le cadre d'un rapatriement. Dans ce dernier cas, et fort logiquement, un cachet « rapatrié le... » doit être appliqué sur la ligne avec la date du retour, officialisant ce dernier.

Commune de Mont-sur-Marchienne

RÉFUGIÉS

Mont-sur-Marchienne, le 18 Mars 1917.

CHERS CONCITOYENS,

Nous devons faire un nouvel appel à vos sentiments d'humanité et de générosité. Comme vous le savez, des milliers de familles que les circonstances obligent à quitter le sol natal viennent chercher asile parmi nous. Elles laissent derrière elles des devoirs, mais aussi que de souvenirs chers, ayant fait partie de leur foyer. Elles trouveront certes, parmi nous, des amis dévoués et les liens qui nous unissaient en seront resserrés. Ouvrons leur donc nos portes toutes grandes et que nos cœurs battent d'un sentiment fraternel. Nous nous sommes, Chers Concitoyens, empressés de former un Comité qui assurera l'organisation de toutes les dispositions nécessaires pour adoucir, autant que possible, les épreuves que les événements nous réservent en commun. Les évacués qui arriveront dans notre commune seront d'abord reçus, soit à la Maison Communale ou dans d'autres grands locaux, où ils recevront une collation. Après avoir dressé leur fiche d'identité et de renseignements, ils seront répartis, après visite médicale, chez les habitants qui ont bien voulu mettre leur maison à la disposition de la commune. Nous prions instamment ceux qui ne peuvent nous assurer des logements de nous réserver autant qu'ils le pourront, couvertures, matelas, draps de lit, oreillers, etc., en nous permettant de les faire prendre à domicile. Qu'ils remplissent le bulletin ci-dessous. Il leur sera délivré un reçu des objets prêtés et nous les en remercions vivement à l'avance. Agréez, Chers Concitoyens, nos sentiments les meilleurs.

LE COMITÉ DES RÉFUGIÉS :
 Vice-Président : **L'abbé Thiéry.** Président : **Georges Bafquin des Essarts**
 Secrétaire : **Lovrix Arthur, Thomas Gaston**
 Membres : **Anthoine S., Bertrand J., Botriaux F., Bouton O., Clément V., Dechamps L., Derenne F., Descotte H., Gogniat J., Gornée L., Gouthière S., Hanon G., Haldant C., Le Borne Ed., Lebrun A., Lemaigre G., Masson L., Noyon E., Quenne Cl., Ramu H., Wéry E.**
 Comité Permanent : **Lemaigre, Le Borne, Desy, Jennar**
 Service Médical : **Docteurs Caisse, Darbaudreghien, Dorzé, Bal et Jonniaux**
 Pour le Comité de Ravitaillement : **H. Delobbe** Pour le Comité de Secours : **G. Hiernaux**

Bulletin à détacher et à retourner à la Maison Communale (Bureau n° 1)
LE PLUS TOT POSSIBLE
 étant donné que les réfugiés peuvent nous arriver d'un moment à l'autre

Je soussigné _____, n° _____, déclare prêter au Comité pour les Réfugiés, les objets ci-après :

DÉSIGNATION :	MARQUES APPLIQUÉES :

qui me seront restitués après usage par les évacués de France.

Administration communale de Mont-sur-Marchienne. Appel pour mise à disposition de matériels en vue d'accueillir les réfugiés, datant du 18 mars 1917 (Fonds 14-18, Archives de la Ville et du CPAS de Charleroi).

Avec le prolongement de la guerre, l'autorité accentua son emprise sur la population et exigea, en octobre 1916, la liste des ouvriers au chômage technique pour les déporter afin de continuer, ailleurs, l'effort de guerre pour les Allemands. Aux retards volontaires de l'Administration communale dans l'établissement des dites listes répondaient perquisitions et arrestations de l'Occupant.

Document précieux s'il en est, l'affichette, distribuée par la commune de Mont-sur-Marchienne le 18 mars 1917 concernant le futur accueil de réfugiés, est riche en renseignements sur le processus de répartition parmi la population. «*Les évacués qui arriveront dans notre commune seront d'abord reçus, soit à la Maison Communale ou dans d'autres locaux, où ils recevront une collation. Après avoir dressé leur fiche d'identité et de renseignements, ils seront répartis, après visite médicale, chez les habitants qui ont bien voulu mettre leur maison à la disposition de la commune. Nous prions instamment ceux qui ne peuvent nous assurer des logements de nous réserver autant qu'ils le pourront, couvertures, matelas, draps de lit, oreillers, etc., en nous permettant de les faire prendre à domicile.*»^[5] Une demande similaire sera à nouveau publiée en décembre de la même année. On dresse également des listes de maisons vides. Quant aux rares journaux paraissant, comme «la Région de Charleroi», ils se font eux aussi écho des demandes et recensent les souscriptions réalisées par les habitants.

À Monceau-sur-Sambre, les termes utilisés par l'Administration communale se veulent plus martiaux. Dans un formulaire^[6] indiquant son choix d'héberger des réfugiés ou de mettre à disposition meubles et/ou couvertures, ou encore de verser de l'argent, l'administré ne peut qu'obtempérer: «*En cas de refus il y a lieu d'indiquer des raisons très plausibles*», avant d'ajouter «*le défaut de place ne pouvant en principe être admis*».

Administration Communale
DE
MONCEAU-SUR-SAMBRE

Le soussigné
s'engage à héberger *réfugiés.*

ou bien

s'engage à mettre à la disposition de l'administration com^m :

1. couvertures en laine.
2. id. en coton.
3. courte-pointes.
4. paires de draps de lit.
5. matelas en laine.
6. id. en flocon.
7. bois de lit.

ou bien

s'engage à verser à la caisse communale pour assurer le logement des réfugiés une somme de

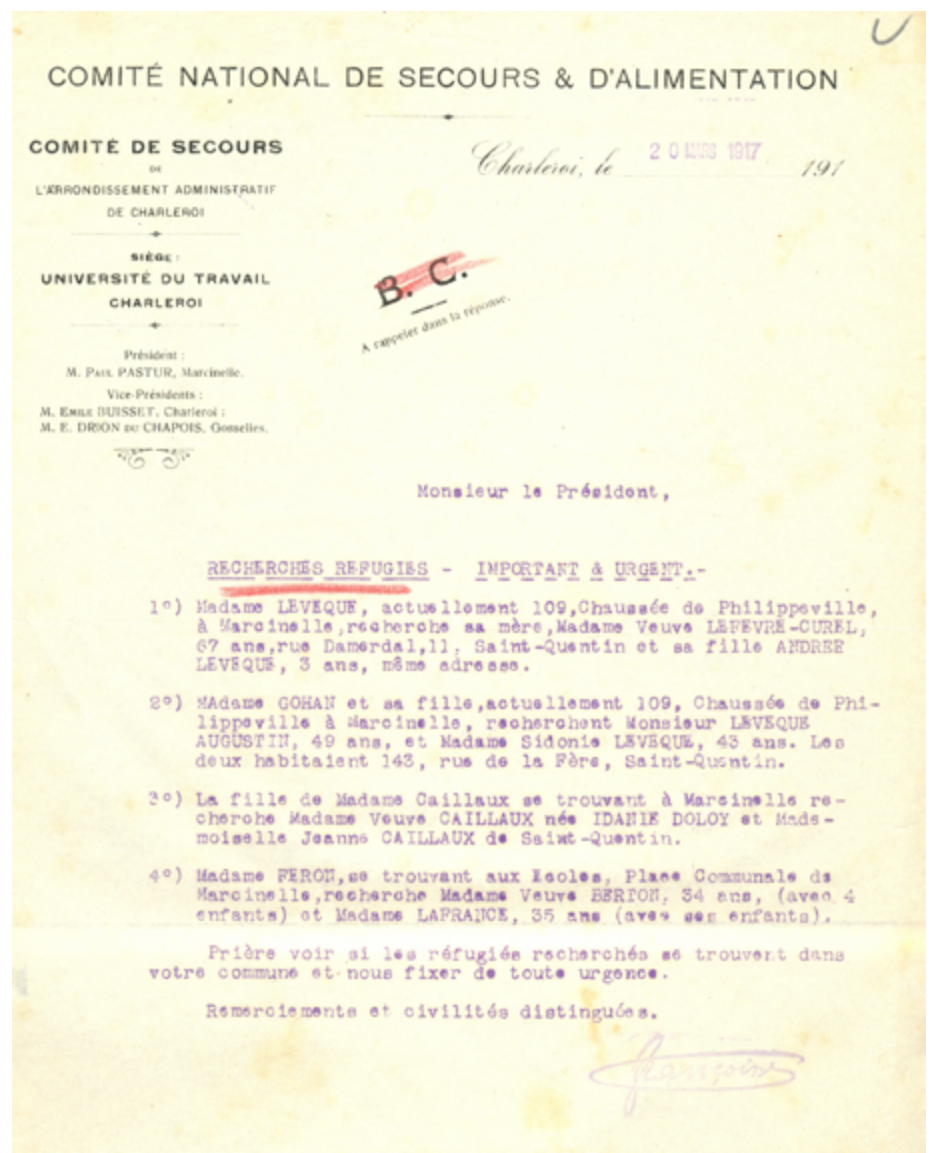
Monceau-sur-Sambre, le *1917.*

N. B. En cas de refus il y a lieu d'indiquer des raisons très plausibles — le défaut de place né pouvant en principe être admis.

Les communes pourvoient cependant aux manques comme en attestent les divers relevés contenus dans les archives. C'est tantôt pour un poêle, du charbon, des ustensiles de ménage, le transport de bagages, des soins... tout ce qui permet de reprendre une vie presque normale.

La vie quotidienne des réfugiés français s'apparente alors à celles des Belges. On cherche à avoir des nouvelles d'un parent, d'un voisin, d'un ami. C'est pourquoi, le Comité national de Secours & d'Alimentation, dont le comité de Charleroi siégeait à l'Université du Travail, envoie quotidiennement des notes «R.R.» pour «recherche réfugiés» spécifiquement pour les Français. Dans ces courriers, on inscrit des noms et des adresses, souvent prises à la hâte, comme «*Les demoiselles Dubebout, habitant rue B. Fauconnier, à Fontaine l'Evêque, recherchent leur mère*»^[7]. Nombre de communes publieront des listes de réfugiés arrivés sur leur sol et les enverront aux autres communes. On se rend compte alors de la masse de déplacés: une vingtaine par-ci, une cinquantaine par là, plusieurs centaines ailleurs... Des centaines d'affiches pour des milliers de réfugiés.

Philippe Bertaux, Consul de Belgique à Saint-Quentin et évacué à Charleroi en mars 1917, nommé Inspecteur du Service des évacués français peu de temps après son arrivée, se rend assez vite compte de l'étendue du travail à réaliser. «*J'acceptai avec joie, heureux de pouvoir dans la limite de mes moyens d'action, être utile aux 156.000 Français qui, à cette époque, venaient d'être évacués de la France occupée vers la Belgique.*»^[8]



VIVRE AU QUOTIDIEN EN ATTENDANT LE RAPATRIEMENT

En ce qui concerne les réfugiés français à Charleroi, il n'est a priori pas possible d'établir une durée précise entre l'évacuation et le retour à la maison pour chacune des personnes présentes dans le registre. Comme évoqué auparavant, les mentions dans le registre sur un déménagement ne sont pas liées à un possible rapatriement.

Officiellement cependant, si on se réfère au

l'organisateur du convoi, ou des conditions.

Le premier rapatriement, daté du 29 août 1917, compte 223 personnes repartant quasi exclusivement vers la ville de Saint-Quentin. Celui-ci intervient après la reprise par les troupes alliées de la ville et la modification de la ligne de front permettant un retour en toute sécurité pour ses habitants. En rapportant cette date de départ aux premières arrivées à Charleroi, on peut donc considérer une présence de 5 mois environ en terre carolorégienne.

Le second rapatriement intervient un an plus tard, le 29 juin 1918, avec 12 personnes. Suivront le lendemain une seule personne ; le 7 juillet, 9 personnes, et 2 le 1er août 1918.

Au total donc, si on s'en tient au registre, seules 247 personnes (sur 952) furent rapatriées de Charleroi vers la France.

A ces retours, il faut ajouter également celui des sœurs Augustines, dont on a seulement un écho au travers des carnets journaliers des sœurs de Saint-André qui les hébergeaient. Au détour d'une page, il apparaît en effet que « le 19 septembre 1918, les Sœurs de Saint-Quentin retournèrent en France avec un train sanitaire précipitamment formé »^[9].

Les observations du registre renseignent d'autres dates de retour, visiblement du chef de la personne. Ainsi, en observations de Germaine Lafosse et ses deux filles (folio 53, n° 7 à 9), une mention indique « partie en France, le 25/07/1917 ». D'autres familles restèrent cependant bien après l'Armistice. Par exemple la famille Derligne, originaire de Berlaimont (département du Nord) et arrivée en novembre 1918, ne repartira que le 14 octobre 1921 pour Epehy (département de la Somme). Quant à Cécile Delaine (folio 94, n°7), belge par son mariage, elle est évacuée de Saint-Quentin en octobre 1918 et déménage vers Châtelaineau en mai 1919. On retrouve également une trace de sa domiciliation à Huy, le 19 septembre 1926. Parfois aussi, on retrouve des mentions lacunaires comme « parti on ne sait où » à propos de la jeune Suzanne Duhamel, née en 1911 et arrivée de Saint-Quentin fin juin 1917...

Entre leurs arrivées et le potentiel retour, les réfugiés s'insèrent dans la population belge, parfois non sans heurts. Dans son article évoquant l'accueil des Français à la Louvière, Thierry Delplancq cite cet habitant de Wavre : « Tout réfugié reçoit du gouvernement

Carte d'inscription aux registres de Population de Désirée Pluvinage, veuve Dehon, née à Cambrai et arrivée à Charleroi le 14 mars 1917. Son lieu de résidence est le Collège des Jésuites [Fonds 14-18, Archives de la Ville et du CPAS de Charleroi].

cachet notifiant le rapatriement, on constate 5 opérations de retour vers la France pour lesquelles, à part la date et le comptage des réfugiés, il n'est ni fait mention du moyen, ni de

français, une allocation de 10 francs français par jour, pour se payer le ravitaillement, meilleur que le nôtre, et recevoir de temps en temps des colis de nourriture supplémentaire ou d'habillements pour un prix dérisoire.»^[10] Cette différence de traitement était légitimée par le Comité national de Secours et d'Alimentation (CNSA, ndla), comme le justifie M. Guiard-Latour dans le récit de son séjour à Gilly: «L'organisme [le CNSA] existait donc, mais il fallait l'adapter aux besoins nouveaux de cette population française que les autorités allemandes débarquaient à jet continu et la plupart du temps sans préavis; d'autre part, les besoins d'assistance n'étaient pas les mêmes pour les évacués que pour les indigènes; ceux-ci pouvaient, notamment, tirer du sol des ressources qui faisaient complètement défaut à ceux-là; d'où la nécessité d'un ravitaillement différent.»^[11]

Dans son article^[12], l'historienne Mélanie Brassine évoque quant à elle d'autres problèmes, liés aux mœurs, du fait d'une population «étrangère peu chrétienne [la France étant un pays ouvertement laïc, ndla] dans laquelle se trouve beaucoup de femmes sans hommes»^[13]. Le risque de couples illégitimes entre Belges et Français inquiète visiblement le clergé namurois. Les Archives conservées à Charleroi ne recèlent cependant pas de documents allant dans ce sens.

MOURIR EN TERRE ÉTRANGÈRE...

La date d'intervention la plus récente contenue dans le registre étudié s'applique à une notification de décès, celui de Désirée Maroy, veuve Edouard Hodam, évacuée de Saint-Quentin en août 1917 et décédée à Charleroi le 21 août 1928, âgée de 80 ans.

La cause d'un décès n'est cependant pas notifiée. À Charleroi comme ailleurs, les années 1917 et 1918 sont terribles. Les privations liées à la guerre frappent durement dans la région, soldats comme civils. Sauf à de très rares exceptions, le registre étudié n'indique pas l'état de santé des réfugiés arrivants. Dès lors, un décès peut être lié à une blessure antérieure, une maladie mal soignée...

Il est évident, à l'instar des naissances, que le nombre de décès de réfugiés français à Charleroi est plus élevé qu'indiqué dans le registre. En témoignent les déclarations de décès contenues dans le dossier référencé 336 des Archives de Charleroi^[14]. Il s'agit parfois uniquement d'«état de renseignement», document actant le décès et non la cause de celui-ci, et qui reprend les renseignements utiles afin de retrouver la personne dans les registres de Population (via un n° de carte d'identité, par exemple) pour prévenir la famille.

Parfois, aux documents indiquant le décès est adjoint un pro-justitia d'intervention de la police, comme pour Louis Olivier Viloré, âgé de 1 mois, décédé dans le train sanitaire venant de Saint-Quentin l'amenant à Charleroi le 11 mars 1917. Voyageant seul, sa déclaration de décès mentionne «Inconnu» en relation à ses parents...

Le registre recense cependant 73 décès, dont 29 uniquement pour mars et avril 1917; 32 pour le restant de l'année, et seulement 12 pour l'année 1918.

Évoquant les «Œuvres de charité pendant la guerre», les sœurs de Saint-André racontent l'hospitalité offerte aux Augustines de Saint-Quentin, et ce même dans les moments les plus tristes: «Deux des bonnes sœurs partent pour le ciel pendant leur séjour ici; l'une d'elles, Sœur Saint-Alphonse^[15], religieuse d'espérance, leur est enlevée en mai [1917], laissant parmi nous un réconfortant souvenir. [...] Ses funérailles ont été célébrées en l'église Saint-Christophe. Le clergé est venu chercher le corps déposé dans le vestibule d'entrée de la rue du Ravin [la maison des Sœurs de Saint-André, ndla]. Ses consoeurs, les élèves de l'école professionnelle et un grand nombre d'évacués lui ont fait cortège jusqu'à l'église.»^[16]

EN GUISE DE CONCLUSIONS

Cet article n'a pas pour but de faire le tour de la question des réfugiés français à Charleroi de 1917 à la fin du premier conflit mondial. La matière première que représente le registre étudié n'est qu'une porte d'entrée vers de multiples thématiques sur le sujet. La simple question du flux allant du Nord de la France vers la Belgique soulève une kyrielle d'interrogations: comment se sont organisés les convois, comment s'est effectuée la répartition des personnes dans ceux-ci, et pour quelles villes destinataires? S'enchaînent alors d'office les questions de regroupements, d'insertions dans d'autres villes, avant un potentiel mais toujours hypothétique retour.

Une première recherche dans les archives n'a pas apporté de traces de relations particulières, après-guerre, entre Saint-Quentin et Charleroi. La question des liens, que ce soient entre les autorités communales ou entre les personnes elles-mêmes ne transparaissent pas dans les documents consultés. Les préoccupations, une fois l'Armistice signée, étaient certainement bien plus tournées vers la reconstruction du pays et la recherche des disparus plutôt que la conservation des traces des réfugiés accueillis. La matière historique est vaste et les champs de recherches sont multiples pour qui veut bien s'y plonger.

Cet article résonne aussi autrement en ce début de 21^e siècle. À l'heure où la question de l'accueil de réfugiés sur le sol belge se pose en des termes similaires, on peut s'interroger sur le regard que nous portons vers ces personnes. Est-ce par ce que Français et Belges partageaient les mêmes tranchées, le même ennemi, que les portes s'ouvrirent? Est-ce parce que la misère d'un proche est bien plus prégnante que celle vécue par quelqu'un dans un pays lointain? Comment expliquer dès lors la différence de traitement entre les Français d'hier et le réfugié actuel?

Cette solidarité, cette union sacrée dans les difficultés n'est pas morte, mais doit s'entretenir. Quand on évoque la guerre, on pense aux soldats au front, dont on a glorifié le sacrifice dans chaque commune au travers des monuments aux morts. Pourtant, à l'arrière des lignes, parfois à des centaines de kilomètres de ce front, des femmes, des enfants et des vieillards étaient déracinés, mouraient eux aussi loin de chez eux et gardaient constamment l'espoir d'un retour possible.



Charleroi, 19 mai 1919. Défilé en l'honneur des vainqueurs.
(Archives Ville et CPAS de Charleroi, coll. famille Theys).

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier monsieur Frédéric Pillet, chargé d'études documentaires pour la direction du Patrimoine de la Ville de Saint-Quentin, pour son assistance et ses précisions concernant sa ville. La même gratitude envers la Communauté des sœurs de Saint-André est de rigueur ; ces dernières ayant accepté de partager les cahiers journaliers de la communauté de Charleroi.

^[1] Elie Fleury, «Sous la botte [tome II]. Histoire de la ville de Saint-Quentin pendant l'occupation allemande: août 1914 – février 1917». Saint-Quentin, Paul Dupré, p. 250. La plupart des annotations historiques concernant Saint-Quentin sont issues de cet ouvrage.

^[2] Idem, p. 311. L'auteur rapporte ici le témoignage de M. Guiard-Latour, qui arrivera à Gilly.

^[3] Philippe Nivet, «Les réfugiés de guerre dans la société française». In: Histoire, économie & société, 23e année (2004), n°2, pp 247-259.

^[4] Archives de la Ville et du CPAS de Charleroi, Fonds «Première Guerre mondiale», bte 93, dossier 335: «Listes naissance de réfugiés français».

^[5] Archives de la Ville et du CPAS de Charleroi, Fonds «Première Guerre mondiale», bte 93, dossier 338: «Mont-sur-Marchienne – courriers pour hébergement de réfugiés français: 1917 - 1918».

^[6] Idem.

^[7] Comité national de Secours et d'Alimentation – Comité de Secours de l'Arrondissement administratif de Charleroi. Courrier du 23 mars 1917. Archives de la Ville et du CPAS de Charleroi, Fonds «Première Guerre mondiale», bte 93, dossier 346: «Listes des personnes recherchées».

^[8] «Consulat de Belgique à Saint-Quentin. Années 1914-1915-1916-1917». Rapport tapuscrit de Philippe Bertaux, Consul (1918). 8 p. Fonds du Personnel extérieur, dossier n°683, Archives du ministère des Affaires étrangères de Belgique.

^[9] «CR – Œuvres de charité pendant la guerre» [extrait]. Fonds des sœurs de Saint-André.

^[10] Thierry Delplancq, «Des civils dans la guerre. Une approche du sort des évacués français en Belgique, 1917-1918». In: «Liber Amicorum Jacques-Henri Lefebvre», La Louvière, CEREDORE, 2011, pp 71-80.

^[11] Elie Fleury, Ibidem, p. 313.

^[12] Mélodie Brassine, «Les tensions entre Belges et Français lors des évacuations de 1917 et 1918». In: Revue belge d'histoire contemporaine, vol. 44 (2014), n°2-3, pp 10-33.

^[13] Idem, p. 28.

^[14] Archives de la Ville et du CPAS de Charleroi, Fonds «Première Guerre mondiale», bte 93, dossier 336: «Listes des réfugiés français décédés: 1917 - 1918».

^[15] De son nom hors congrégation, Gabrielle Direz, née à Lille le 26 juillet 1874 (folio 39, n°3). La date exacte de son décès est le 7 mai 1917. Sa jeune sœur Anne-Marie est également sœur Augustine de Saint-Quentin et avec elle à Charleroi.

^[16] «CR – Œuvres de charité pendant la guerre» [extrait]. Fonds des sœurs de Saint-André.



**SERVICE DES ARCHIVES
CHARLEROI**

Rue Tumelaire,80
6000 CHARLEROI
www.charleroi.be

ANNEXE 1 : ORIGINE DES RÉFUGIÉS ACCUEILLIS À CHARLEROI

Le tableau ci-dessous reprend les communes originaires des réfugiés et le trajet effectué pour arriver à Charleroi, soit directement ou via des communes françaises ou belges.

ORIGINE	VIA	1917	1918	1919	S.D.	TOTAL
DÉPARTEMENT DE LAISNE						
CHINY			7			7
ETREUX			2			2
FESTIEUX	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Chimay				1	1
GUISE	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Comblain-Fairon	2				2
	Couillet		1			1
MONTESCOURT	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Marchienne-au-Pont			3		3
RILLY	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Aulnes		1			1
SAINT-QUENTIN		487			1	488
	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (FRANCE) :					
	Aulnoye (Seine-et-Marne)		1			1
	Chooz (Ardennes)	5				5
	Givet (Ardennes)	1				1
	Le Cateau (Nord)		4			4
	Maubeuge (Nord)	6	4			10
	Roeulx (Nord)	5				5
	Sedan (Ardennes)	1				1
	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Agimont	1				1
	Anseremme	3				3
	Arquennes	1	2			3
	Biesmes	1				1
	Braine-le-Comte	5				5
	Buvrines	1				1
	Châtelineau	1	6			7
	Ciney		1			1
	Dampremy	6	4	1		11
	Eccaussines d'Enghien	5	1			6
Enghien	4				4	
Erquennes		1			1	
Fontaine-l'Évêque	1	1			2	
Forchies-la-Marche	2				2	

ORIGINE	VIA	1917	1918	1919	S.D.	TOTAL
	Gilly	12				12
	Gosselies	1				1
	Goutroux		2			2
	Haulchin		2			2
	Heppignies		1			1
	Hoves	4				4
	Jamioux	1	5			6
	Jumet		1			1
	Leers et Fostaux	1				1
	Lodelinsart	1	3			4
	Marcinelle	9	2			11
	Mellet		2			2
	Merbes-le Château	2				2
	Mont-sur-Marchienne	2				2
	Montignies-sur-Sambre	8	5			13
	Nalines	6	1	1		8
	Quévy-le-Grand		1			1
	Sovet	1				1
	Wayaux	1				1
SAINT-SIMON			1			1
SÉRAUCOURT		1				1
TURPIGNY			6			6
DÉPARTEMENT DU NORD						
ANICHE			9			9
	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Jehay-Bodegnée		5			5
	Saint-Trond		1			1
ANZIN			22			22
	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Dampremy		1			1
BACHANT			6			6
BERLAIMONT			23			23
BRIASKE			2			2
BRUAY-SUR-ESCAUT			16			16
CAMBRAI						
	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Couillet		1			1
CARNIÈRES						
	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Feluy-Arquennes		1			1

ORIGINE	VIA	1917	1918	1919	S.D.	TOTAL
CAUDRY			8			8
DENAIN			2			2
	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Waret-la-Chaussée		2			2
DOUAI			3			3
	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Mons			1		1
ESTRUN			9			9
FONTAINE-NOTRE-DAME				1	1	2
FRELON		1				1
HAUTMONT			3			3
LANDRECIÉS			2			2
LILLE					1	1
LOURCHES			3			3
MARLY			12			12
MAUBEUGE		1	1			2
NEUILLY			1			1
RACHES			4			4
ROUBAIX		2			1	3
SAINT-SAULVE			2			2
SOLESNES			5			5
SOMAIN						
	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Roux			1		1
TRITH-SAINT-LÉGER			6			6
VALENCIENNES			68	1		69
	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (ALLEMAGNE) :					
	[non précisé]		2			2
	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Couillet		1			1
	Flawinne		1			1
WERVICQ						
	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Courtrai	4				4
DÉPARTEMENT DE L'OISE						
CHINY-OURSCAMP				1		1
SUZOY						
	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Mont-sur-Marchienne			1		1
DÉPARTEMENT DE PARIS						
PARIS				1		1

ORIGINE	VIA	1917	1918	1919	S.D.	TOTAL
DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS						
AVESNES			6			6
BILLY-MONTIGNY			1			1
HARNES						
	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Perwez	4				4
HÉNON-LIÉTARD	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (?????) :					
	[Pepigny]	2				2
LENS	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (FRANCE) :					
	Escaudin (Nord)			1		1
LENS	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Jumet	1				1
	Sovet	2				2
	Walcourt	7				7
NOYELLE-SOUS-LENS		1				1
	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Florennes	1				1
PONT-À-VENDIN	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Lanquesaint			1		1
DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE						
AULNOYE		1				1
DÉPARTEMENT DE LA SOMME						
EPEHY			6			6
PÉRONNE	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Jumet		1			1
[NON-PRÉCISÉ]	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Rendeux		1			1
RÉFUGIÉS FRANÇAIS						
	RÉFUGIÉS FRANÇAIS (SANS PRÉCISION) :				2	2
RÉFUGIÉS DE BELGIQUE						
CHARLEROI (*)					6	6
PÉRONNES-LES-BINCHE			4			4
TONGERLOO	RÉFUGIÉS ARRIVÉS VIA (BELGIQUE) :					
	Comines	2				2

(*) = Enfants nés à Charleroi de réfugiés français.